



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

DU 27/07/2021

avec les Élus de Bures-sur-Yvette

Participants	Mairie de Bures sur Yvette : <ul style="list-style-type: none"> · Monsieur Jean François Vigier, Maire de Bures sur Yvette, · Madame Anne Bodin, Maire Adjointe représentante de la Ville de Bures sur Yvette auprès de la CPS et du SIAHVY, Excusé : <ul style="list-style-type: none"> · Monsieur Jean-Marc Bodirot, Maire-Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Nouvelles Technologies, représentant la ville de Bures sur Yvette auprès de la CPS, et du SIAHVY, VYF : <ul style="list-style-type: none"> · Danielle FARRET : Présidente, · André Loie : Secrétaire. 	Lieu Mairie de Bures sur Yvette Horaires : 16h-17h
Diffusion :	Participants + diffusion VYF aux adhérents et site de VYF.	

Objet : Bilan des inondations du 19 juin 2021 à Bures sur Yvette.

Rencontre

Rappel des événements :

« Le 19-06-2021 un orage d'importante intensité a frappé l'Essonne dont les Villes du Bassin versant de l'Yvette et de ses affluents et ont fait plusieurs dégâts (routes coupées, inondations, chutes d'arbres).

Le Département avait été placé selon Météo-France en vigilance orange pour des risques d'orages.

Bures sur Yvette, Gometz le Châtel, les Ulis et les Communes voisines, ont subi une pluie d'une violence soudaine à 17h30 atteignant 35 mm en 20 minutes.

Cette arrivée d'eau massive était comme en 2018 d'orientation Sud/Nord, ce qui explique l'impact sur les Communes situées sur les plateaux en amont vers l'aval dont Bures.

Le mécanisme habituel s'est déroulé dans le Vaularon et ses affluents : Frileuse, Angoulême, Bourdonnais qui ont répondu selon la capacité du lit mineur mais très vite se sont révélés impuissants face à l'apport.

L'eau pluviale par débordement mais aussi par ruissellement et les eaux usées se sont répandues dans les rues car les réseaux n'assuraient plus leurs fonctions. Ces routes sont très vite devenues des ruisseaux torrentiels, impactant l'environnement et les habitations.

Le Bassin des Grands Prés s'est rempli dans sa partie inférieure vers le déversoir (voir photos sur le site de VYF) mais l'ensemble du Bassin (5000 m³), n'a pas été utilisé. Le Bassin d'Armand était moins sollicité probablement du fait du lieu d'impact de l'orage. Le Baratage n'existant toujours pas malgré nos sollicitations répétées depuis 2000 nous a une nouvelle fois fait défaut. »

Sujets abordés, actions et corrections proposées

1) - Avoir l'information en temps réel afin que la population puisse se protéger et protéger ses biens,

Question VYF : en dehors de l'alerte Plan Communal de Sauvegarde (PCS) déclenchée par la Préfecture que peut on faire concrètement localement dès que la connaissance d'un événement météorologique important existe ?

Proposition de Monsieur le Maire : communiquer sur le site de la mairie et alerter grâce à l'application de la ville.

2) – VYF : Réaliser enfin l'implantation de zones de rétention efficaces selon un Schéma Directeur de Ruissellement incluant l'amont et l'aval. Ce sujet permettrait à tous les acteurs du monde agricole et urbain de cibler les risques et de proposer des améliorations d'efficacité reconnue et prouvée.

Proposition de Monsieur le Maire : c'est un travail important à réaliser, à mener avec la CPS et l'ensemble des Acteurs décideurs, SIAHVY, associatifs et les Habitants.

Une rencontre va être planifiée dès l'automne.

3) - Planifier la révision des réseaux Communaux/CPS des eaux usées, budgéter les corrections sur l'ensemble des communes du Bassin et du réseau Intercommunal du Vaularon,

Questions VYF :

- Qu'est-il proposé concrètement dès maintenant pour limiter tous les apports d'eau pluviale (Eaux Claires Permanentes Parasites et Météoriques) dans les réseaux assainissement communaux (cadre de la CPS, Gemapi, pour mémoire responsabilité des Communes avant 2020) et intercommunaux (SIAHVY). Les réseaux sont ils suffisants ? Ne devraient-ils pas être recalibrés en fonction de l'urbanisation nouvelle actuelle ?

- **Programmer et assurer l'entretien post événement orageux important, nettoyage des réseaux !!**

Proposition de Monsieur le Maire : Les travaux doivent être planifiés dans le cadre général de l'ensemble des Communes de la CPS, cependant reste à charge par la commune la réfection de voirie, dont le financement n'est pas subventionné par l'agence de l'eau.

4) - Faire connaître et mettre à disposition des informations sécuritaires de protection (batardeaux efficaces),

Question VYF: Que peut-on prévoir comme aide à la population pour l'achat, l'installation et la mise en place des batardeaux qui sont parfois lourds, pour la population âgée ou en difficulté physique ?

Proposition de Monsieur le Maire : A quantifier et voir le financement possible, réfléchir dans le cadre de l'aide physique à la personne. A faire dès l'automne.

5) - Assurer et vérifier l'entretien des rus et des rivières,

Les rus et rivières sont majoritairement des biens privés à Bures et pour partie communaux (Grande Maison), il serait nécessaire de lancer un appel à tous les riverains pour que l'entretien soit effectif

et efficient. (Sécurité de tous) retrait des embâcles, fond de rivière, végétation, berges naturelles ou murets.

Proposition de Monsieur le Maire : La Charte sur le sujet, réalisée par VYF fera l'objet d'un encart dans le prochain bulletin municipal ainsi que d'une publication dans la Newsletter avec renvoi sur le site de la ville.

Des travaux de nettoyage seront planifiés dans le Vaularon au niveau du Parc de la Grande Maison. Reste à planifier qui, quand, comment...

- Entretien du canal d'amenée du bassin d'Armand, entretien de la Frileuse +++,

A planifier avec le SIAHVY à la rentrée.

6)- Respecter les secteurs à risques et ne pas augmenter le risque des habitants en continuant l'imperméabilisation des sols.

Voir PLU, discussion à ce sujet, ne plus construire dans les zones à risque et zones humides, et en même temps protéger l'existant, Ne pas amplifier les risques par des envois intempestifs amont /aval (article 640 et suivants du Code Civil).

Proposition de Monsieur le Maire : respecter les recommandations du SDAGE et du SAGE et les Lois sur le sujet.

7) - Ouvrages d'Art du Génie Civil.

Répertorier tous les ouvrages qui font barrages et projettent l'eau des rivières sur les routes, inondant les biens privés et publics. Sur différents secteurs.

Proposition de Monsieur le Maire : sera vu cet automne, avec le Département et la Région, à évaluer et budgéter.

8) - Réalisation et entretien des bassins de rétention.

Baratage, Grands Prés.

Baratage : Instruction préfectorale en cours, des compléments de rétention en amont sont proposés afin de planifier une protection totale d'occurrence supérieure à 20 ans... tendant vers le 50 ans. (A noter que le plateau de Saclay a mis en place une protection centennale avec un débit de fuite de 0,7 contre 1,2 pour le plateau de Gometz).

Grands Prés :

- Les 4 petits bassins « Promex » des Grands Prés vont être détruits car totalement inefficaces, une roselière et un reméandrage du Vaularon sont prévus à cet endroit. La correction était programmée pour 2018 de mémoire.

- VYF demande que la gestion du bassin des Grands Prés qui théoriquement est d'une capacité de 5000 m³ soit revue car une fois encore le bassin ne récoltait qu'une partie infime d'eau alors que le Vaularon débordait tout le long de son cheminement.

Proposition de Monsieur le Maire : sera vu cet automne, avec le SIAHVY

9) - Rétablir l'éclairage public lors d'événements climatiques.

Important car risque pour les habitants et les bénévoles et rupture d'efficacité.

Conclusions

Reprise des points forts de cette rencontre :

- **Programmation d'une réunion dès septembre avec la CPS** et les acteurs des différentes communes et les décideurs concernant le Schéma Directeur de Ruissellement et l'Assainissement.
- **Programmation d'une rencontre avec le SIAHVY** sur les thèmes : Baratage et Grands Prés et l'Assainissement dit de transport : le réseau Intercommunal pour le suivi du projet de zone humide du Baratage, revu à la baisse malgré la demande des communes de Bures, Gometz et des associations.

VYF remercie Monsieur le Maire et Madame Bodin pour cette courte rencontre qui n'aurait aucun sens si la programmation des travaux ne se faisait pas.

A connaître : Projet ministériel *A long terme* *les futures projections hydro-climatiques présentées par Explore2 devraient avoir une influence directe sur la révision des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) de 2023, des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux en 2025, l'élaboration des 100 « projets de territoire pour la gestion de l'eau » à horizon 2027, sans compter sur l'élaboration des programmes d'actions de prévention contre les inondations. Les premières données seront disponibles en 2022 sur un portail web prévu à cet effet.*

Question de VYF: peut-on s'en inspirer dès maintenant pour faire avancer le projet sur notre Bassin Versant ?